



Ville de Saint-Pierre-du-Perray

Baptême Républicain



Le baptême républicain, appelé également « baptême civil », est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Il a été instauré au lendemain de la Révolution française par décret du 20 prairial, an II (8 juin 1794), qui a décidé que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil. Néanmoins, le baptême républicain n'est prévu par aucun texte législatif. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli. Par ailleurs, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur le registre de l'état civil. Symboliquement, il s'adresse à tous sans distinction de foi et constitue un bon compromis pour célébrer la venue au monde d'un enfant sans lui donner de caractère religieux. Il s'adresse aux parents athées ou de religions différentes ou simplement aux parents soucieux de formaliser un lien privilégié entre leur enfant et d'autres adultes. À l'instar du baptême religieux, le baptême civil fait intervenir des parrains et des marraines. Ceux-ci s'engagent moralement à transmettre à l'enfant les valeurs morales et républicaines et à suppléer les parents en cas de défaillance...

Date du baptême : _____ Heure : _____

Enfant

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Né(e) le : _____ À : _____

Père

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Né le : _____ À : _____
Profession : _____
Téléphone : _____

Mère

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Née le : _____ À : _____
Profession : _____
Téléphone : _____

Documents à fournir : une pièce d'identité du père et de la mère, un justificatif de domicile et une copie du livret de famille (page parents/enfants).

Parrain

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Né le : _____ À : _____
Profession : _____
Adresse : _____

Marraine

Nom : _____ Prénom(s) : _____
Née le : _____ À : _____
Profession : _____
Adresse : _____

Documents à fournir : une photocopie de la pièce d'identité